

Mme Sanders: Certes, je reçois toutes sortes d'encouragements de la part des hommes à persévérer dans cette sphère d'activité, mais j'imagine que pour cela il faut avoir eu l'avantage de suivre un cours de commerce ou tout au moins avoir quelque connaissance des affaires.

Le président: Cependant, je présume, que tous les rédacteurs de publications d'affaires ne sont pas des diplômés d'un cours de journalisme ou d'une école de commerce.

Mme Sanders: Non.

Le président: M. Verronneau, allez-vous dire quelque chose?

M. Verronneau: Une des causes de cette situation relève de la nature même des domaines touchés par quelques unes des revues. On voit mal une femme rédactrice dans une revue de la construction, ou dans une revue de l'industrie de la forêt, ou dans un périodique qui traite des entreprises de construction, ou de tous autres sujets de ce genre.

Le président: Cette situation ne se présente-t-elle pas dans les deux sens?

M. Verronneau: Oui, jusqu'à un certain point. Il y a des domaines qui conviennent plus aux femmes qu'aux hommes. Il y a beaucoup de femmes qui travaillent à titre de rédacteur-adjoint dans diverses publications mais, vous imaginez mal une femme qui monterait au faite d'une tour de 300 pieds pour écrire un article à son sujet ou tout autre chose semblable.

Le président: Sur cette remarque, je crois devoir mettre un terme à cette séance. Avant de le faire...

M. Kay: Puis-je ajouter quelque chose?

Le président: Oui, certainement.

M. Kay: Dans l'analyse des raisons qui nous portent à demeurer dans le journalisme, il faut aussi considérer le facteur de la satisfaction professionnelle. Le salaire est sans doute la principale raison, mais du point de vue personnel, il y a beaucoup de satisfaction à retirer de ce travail. Peut-être que cela est dû au fait que dans le journalisme on est maître de soi, peut-être aussi au fait que l'on a le temps de faire nombre d'enquête en profondeur à l'occasion d'un article et que l'on fait ainsi du meilleur travail. C'est le cas dans les publications d'affaires et non pas dans les journaux.

Le président: M. Glassford, revenons à ma dernière question. Si l'information que pourra recueillir Mme Sanders pouvait être mise à notre disposition nous serions très reconnaissants.

Ce dernier désir je devrais sans doute l'accompagner de l'expression de notre gratitude, mais peut-être que je pourrais mieux le faire demain lorsque nous aurons

reçu ici, quelques unes des compagnies qui sans doute, je pense, viendront étoffer cette enquête que nous essayons de mener sur la presse des affaires. Je l'ai déjà dit aujourd'hui et je vous le répète maintenant à vous, qui êtes ici: la presse des affaires ne vous concerne pas comme une entité en soi mais plutôt comme faisant partie de l'ensemble de la gamme des moyens de communications. Nous avons déjà parcouru une partie de cette gamme. Nous avons fait des enquêtes appréciables sur ce qui constitue l'arrière-plan de la presse des affaires. Nous avons accompli un travail de déblaiement important concernant la presse des affaires. Je sais que vous êtes informés de notre méthode de travail, sinon de toute l'information recueillie. Tout ce que je peux dire, c'est que, dans cette enquête, ni la phase des recherches, ni la phase des séances n'est une fin en elle-même. L'une complète l'autre. Cette séance a été précieuse à nos yeux.

Vous êtes des personnes particulièrement bien douées pour l'expression écrite et j'ajouterai seulement que si, à la suite de ce que vous avez entendu ici aujourd'hui et de ce que vous entendrez demain, vous avez le sentiment que vous pourriez ajouter des informations ou des commentaires utiles, au sujet de la presse des affaires, nous serions très heureux de recevoir vos communications.

Il y a un autre secteur très général, que j'aurais bien voulu discuter, mais nous devons nous reposer pour la rencontre avec M. Kierans, ce soir. Ce secteur est celui des moyens de communications de masse en général. A mon avis vous devez avoir des vues très intéressantes sur le sujet. Vous pouvez y réfléchir et nous serons heureux que vous nous communiquiez de plus amples commentaires sur ce point.

Merci beaucoup.

La séance est levée à 6 heures.

La séance est reprise à 8 heures.

Le président: Messieurs les sénateurs, après cette entrée pour le moins imposante, je pense que cette séance est ouverte.

Je crois que la présentation de monsieur le ministre est superflue, de tout façon elle sera brève.

Le ministre des Communications a eu, à mon avis, de quelque façon qu'on la mesure, la plus remarquable des carrières politiques: une carrière politique faite autant de charme que d'esprit, d'intégrité et, peut-être aussi encore davantage, de volonté intrépide.

En fait, monsieur le ministre, je pense qu'un signe de votre succès est qu'aucun nom n'a été mentionné plus fréquemment que le vôtre devant ce Comité depuis le début de ces séances. Je sais que vous avez une déclaration dont vous voudriez faire lecture. Par la suite, monsieur le ministre, les sénateurs aimeraient